

LA REVUE

agriDées

RÉFLÉCHIR • PARTAGER • AVANCER



DOSSIER

FILIÈRE FORÊT-BOIS : FÉDÉRER LES ÉNERGIES

INSTALLATION

Un Pacte et 35 mesures
pour l'avenir

ÉLEVAGE

Souveraineté alimentaire ?
Le cas poulet

SOCIÉTÉ

Comment encourager
la mixité en agriculture ?

La table de demain



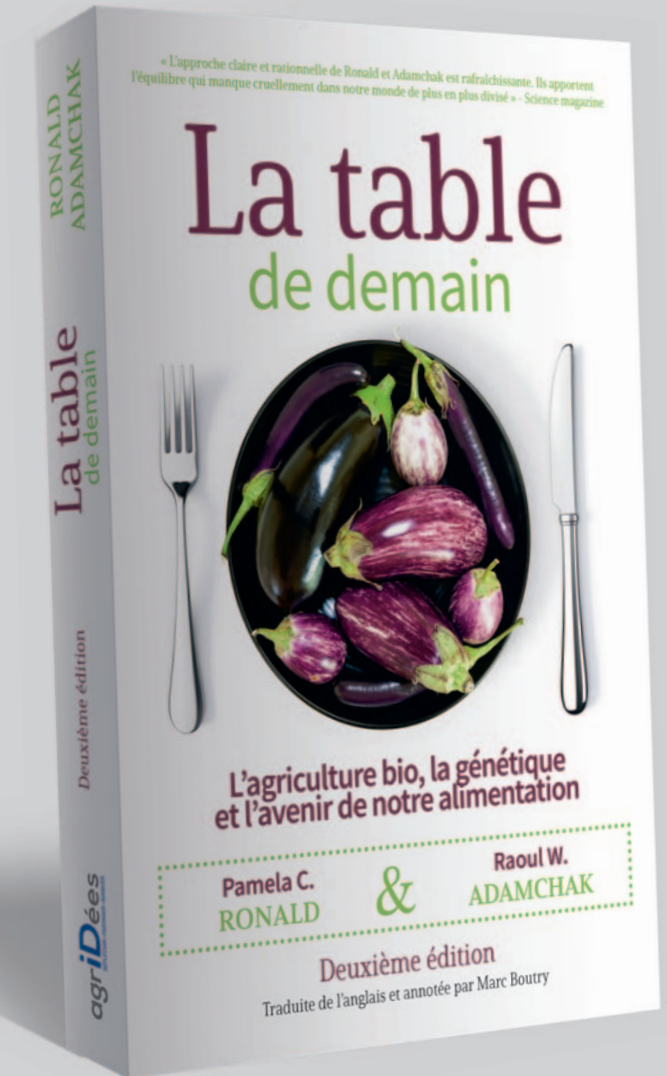
L'agriculture bio, la génétique et l'avenir de notre alimentation De Pamela C. Ronald et Raoul W. Adamchak

Deuxième édition, traduite de l'anglais et annotée par Marc Boutry, professeur émérite de l'Université catholique de Louvain et membre de l'Académie royale de Belgique, Éditions Agridées, mars 2023, 384 pages, 30 euros (frais de port en sus).

Le livre en quelques mots :

Installée en Californie, la famille Adamchak est atypique. Alors que l'agriculture biologique et le génie génétique ne font habituellement pas bon ménage, les auteurs de ce livre, qui sont des protagonistes de ces deux spécialités, se rencontrent, s'écoutent, se respectent et parviennent à s'accorder. Tout simplement parce qu'ils sont animés d'une même vision : rendre l'agriculture et l'alimentation plus durables, notamment sur le volet environnemental.

Ce qui réunit les convives à La table de demain, c'est un mode de vie sain et tourné vers la nature, avec surtout le plaisir du bien-manger ensemble. Ce livre si particulier est donc non seulement un recueil des pratiques agroécologiques et de faits scientifiques extrêmement bien documentés sur l'amélioration des plantes et les biotechnologies, mais également une mine de recettes savoureuses et variées partagées en famille et entre amis. Au final, c'est une invitation à partager le quotidien d'une famille américaine attachante et d'une grande ouverture d'esprit.



Les auteurs :

Pamela C. Ronald est une éminente professeure au Département de phytopathologie et au Centre génomique de l'Université de Californie à Davis (USA). Raoul W. Adamchak pratique la culture bio depuis plus de trente ans. Il s'est depuis peu retiré de ses activités de cultivateur et d'enseignant au jardin maraîcher certifié bio de l'Université de Californie à Davis (USA).

agriDées
RÉFLÉCHIR • PARTAGER • AVANCER

Cet ouvrage est disponible à la vente sur la boutique du site internet d'Agridées :
www.agridees.com

L'agriculture et la forêt, main dans la main, pour demain



Damien BONDUELLE
Président d'Agridéas

“

Se mobiliser pour
un projet collectif
ambitieux, mais
souple

”

L'agriculture et la forêt présentent des différences dans la façon d'appréhender les problèmes mais aussi de grandes similitudes dans les solutions possibles. Chacun de ces deux secteurs peut se copier ou en tout cas utiliser une approche analogue.

Dans le but de proposer des actions concrètes pour optimiser la filière bois sur le territoire métropolitain, l'association des compétences d'Agridéas et du Comité des Forêts a permis de profiter des méthodes de travail de l'un, de l'expérience du réseau d'experts de l'autre, et de faciliter l'accès à des spécialistes de plusieurs organismes de l'amont et de l'aval de la filière bois, en leur permettant de débattre sur un nouveau terrain.

Un carrefour d'enjeux

Le document « *Pour une filière forêt-bois française ambitieuse, dynamique et créatrice de valeur pour tous* », que publient Agridéas et le Comité des forêts (voir page 15 de ce numéro), présente la vision enrichie d'un avenir possible pour la filière bois métropolitaine dans toutes ses composantes et à tous ses niveaux d'acteurs (propriétaires, prestataires divers, transformateurs finaux) ainsi qu'à certains de ceux qui partagent la forêt pour leur agrément.

Comme les chefs d'entreprise agricole, les entrepreneurs de la filière forêt bois, sont sensibles aux évolutions du climat, de la demande sociétale et des marchés. Ils doivent en outre intégrer le risque lié à l'incertitude du temps long et à l'imprévisibilité de la finalité économique sur des dizaines d'années.

Dans la filière forêt-bois française, la création de valeur à chaque maillon de la chaîne est possible. Malgré leurs objectifs parfois opposés, le défi pour tous ces acteurs est de réussir à adopter un comportement général propice à la création d'un projet collectif ambitieux, favorable au développement de la filière. ▶

Sommaire

EDITORIAL

3 L'agriculture et la forêt, main dans la main, pour demain

INSTALLATION

5 Un Pacte pour le renouvellement des générations

ELEVAGE

6 Filière avicole française : entre doutes et mutations

7 Souveraineté alimentaire ? Le cas poulet

ÉNERGIE

8 De plus en plus d'intérêt pour les énergies vertes

INNOVATION

9 Biosolutions : Bayer opte pour l'innovation ouverte

NUMÉRIQUE

10 Sécuriser le partage des données agricoles pour une meilleure performance

SOCIÉTÉ

11 Comment encourager la mixité du monde agricole ?

DOSSIER p. 12 à 21

Filière forêt-bois : fédérer les énergies

14 Chiffres clés sur la filière forêt-bois en France

15 « Pour une filière forêt-bois française ambitieuse, dynamique et créatrice de valeur pour tous »

16 Trois propositions d'Agridées et du Comité des Forêts pour la filière forêt-bois

17 Dynamiser la gestion forestière

18 D'importants fonds publics mobilisés

19 Une loi pour protéger nos forêts des risques d'incendie

20 Les ventes de grands massifs forestiers rebondissent

21 La Forêt de Dambach : 4 600 ha de biodiversité

AGRICULTURE RÉGÉNÉRATIVE

22 Transitions, parce que tout commence ensemble !

BANQUE

24 Le Crédit Mutuel Agricole et Rural, une banque engagée dans les transitions

INTERNATIONAL

26 L'agriculture européenne entre guerre des représentations et risque géopolitique

28 La refonte des politiques agricoles au Royaume-Uni

ÉTIQUETAGE

32 Le QR Code augmenté GS1 s'affiche sur les vins

ASSURANCES

34 Le Groupe AGRICA, acteur majeur de la protection sociale agricole

MANAGEMENT

35 Entreprises de travaux agricoles et fidélisation des salariés

ENVIRONNEMENT

36 Rien n'est joué

ENTREPRISE

37 Pour une révolution systémique en agriculture



Un Pacte pour le renouvellement des générations

Annoncé il y a un an par le président de la République, le Pacte d'orientation en faveur du renouvellement des générations en agriculture a été présenté le 15 décembre 2023.

Produit d'un dialogue de neuf mois au niveau national et local, et d'un engagement de la puissance publique, le Pacte d'orientation en faveur du renouvellement des générations en agriculture a été présenté par le ministre de l'Agriculture le 15 décembre 2023. Tour d'horizon de quelques-unes des 35 mesures destinées à mobiliser la société toute entière autour du défi de la souveraineté alimentaire et des transitions qu'elle implique. Dans la perspective où la moitié des agriculteurs sont susceptibles de partir en retraite d'ici 2030, il va falloir attirer des jeunes vers l'agriculture. Il s'agit donc de provoquer « un choc d'attractivité vers les métiers du vivant ». Ainsi, à partir de la rentrée scolaire 2024, chaque enfant scolarisé dans une école élémentaire bénéficiera d'au moins une action de découverte de l'activité agricole et tous les collégiens et élèves de seconde pourront découvrir ces métiers lors d'un stage immersif.

Par ailleurs, un réseau France services agriculture va être créé. Confié aux chambres d'agriculture, il permettra de lier installation et transmission. Il combinera un point accueil unique à l'échelle départementale et une offre d'accompagnement plurielle adaptée à chaque projet, qui en garantira la diversité. Tous les porteurs de projets devront faire appel à ce service.

Autre point : un diagnostic modulaire de l'exploitation sera mis en place. Il est destiné à l'accompagnement des fermes tout au long de leur parcours de l'installation à la transmission, afin de s'assurer de la viabilité économique, sociale, humaine et écologique des projets.

Le ministre a également déclaré qu'une offre de deux milliards d'euros de prêts garantis par l'État serait mise en place dès l'année prochaine, afin de soutenir les nouvelles installations, mais aussi les investissements à risque portés par ceux qui sont déjà installés et qui ont besoin de transformer leurs exploitations. 400 millions d'euros (M€) seront fléchés spécifiquement sur l'élevage.

Provoquer un choc d'attractivité

Dans la mesure où l'accès au foncier est un élément parfois handicapant pour ceux qui s'installent, Marc Fesneau a annoncé la création d'un fonds « Entrepreneurs du vivant », doté de 400 M€, pour prendre des participations dans des fonds de portage nationaux ou régionaux qui, eux, achètent du foncier pour le mettre à disposition auprès des agriculteurs progressivement, et leur permettre de l'acquérir au moment de leur choix. Le projet de loi d'orientation en faveur du

renouvellement des générations créera également un cadre juridique permettant de développer des groupements fonciers agricoles d'investissement afin d'attirer des capitaux privés qui contribueront à financer l'effort d'investissement nécessaire lors de l'installation.

Le ministre a également annoncé qu'un travail sera mené avec les Safer afin qu'elles puissent allonger progressivement la durée de stockage effective des terres agricoles, pour mieux cibler leurs actions en appui au renouvellement des générations.



Le Pacte a été présenté le 15 décembre 2023 par le ministre de l'Agriculture, lors d'une visite au lycée agricole d'Yvetot (Seine-Maritime).

Le Pacte prévoit également la mise en place d'une clause contractuelle type, notamment dans le cadre du bail à ferme, afin d'assurer un partage des bénéfices de l'installation électrique, notamment pour l'agrivoltaïsme, entre le propriétaire du foncier et l'exploitant.

Enfin, le Pacte permettra le déploiement d'un fonds pour la souveraineté et les transitions pour soutenir, territoire par territoire, l'adaptation des filières au changement climatique. Doté de 180 millions d'euros, il sera renouvelé en 2025 et 2026 avec 200 M€ par an. Ce fonds permettra de soutenir, à l'échelle d'un territoire, les démarches de structuration des exploitations et des filières, afin de leur permettre d'adapter leur modèle économique aux exigences de décarbonation des activités, de développement de la production d'énergie renouvelable, de sobriété d'utilisation des ressources, de préservation des écosystèmes ou d'adaptation au changement climatique. ▶

Isabelle Delourme